

*Considérant*

- l'augmentation de la pénibilité du travail et du sentiment de burn-out parmi les enseignants
- le grand nombre de formations continues exigeant de chacun une profonde remise en question de ses pratiques professionnelles
- le renforcement de la collaboration entre les enseignants voulu par EVM qui exige l'aménagement de nouveaux espaces temporels
- la grande disponibilité demandée aux enseignants pour la création de nouveaux concepts d'évaluation, ainsi que pour la restitution des informations aux parents
- le nombre de rendez-vous avec les spécialistes de l'école (psychologues, logopédistes,...) en augmentation, lié aux dégradations des situations familiales et à l'importance de coordonner les efforts de chacun
- le manque d'équité avec les enseignants du secondaire (maîtrise de classe institutionnalisée en 1984 !)

La Société pédagogique vaudoise, réunie le 2 juin 1999 en Assemblée des délégués, demande au DFJ l'introduction de la décharge pour maîtrise de classe aux ~~Primaires~~.

cycles initial et primaires.

---

acceptée à l'Assemblée générale de l'AVMP du 5 mai 1999

acceptée par le Comité cantonal SPV, lors de sa séance du 27 mai 1999